



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 7 octobre 2019

Adrien Taquet, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, réagit à l'enquête IPSOS publiée ce jour et conduite auprès de victimes de violences sexuelles subies durant l'enfance

Le secrétaire d'Etat travaille depuis plusieurs mois à un plan de lutte contre les violences qui sera présenté en novembre dont l'ambition sera de répondre à un objectif clair, impliquant l'ensemble du gouvernement : lutter contre toutes les formes de violences faites aux enfants, en tout lieu et à tout moment.

Adrien Taquet a pris connaissance des chiffres révélés par cette nouvelle enquête, qui confirment une nouvelle fois la réalité dramatique des violences faites aux enfants dans notre pays. Une prise de conscience collective à l'échelle de la société est indispensable pour combattre ces violences, dont cette étude montre une réalité déjà bien connue et analysée :

- Violences survenues majoritairement au sein du cercle familial
- Victimes âgées de 10 ans en moyenne
- Une part non négligeable de violences commises par une connaissance ou un inconnu hors du cadre familial.
- Un silence entourant les violences sexuelles sur enfant

Symbole de ce silence, le secrétaire d'Etat chargé de la Protection de l'enfance souligne la gravité du chiffre révélant que seules 12% des personnes qui reçoivent le témoignage d'une victime de violences sexuelles effectuent un signalement auprès des autorités. Toujours selon l'enquête, les victimes quant à elles ne déposent plainte que dans 25% des cas, mettent en moyenne 12 ans à parler de leur agression et 14 ans en cas de viol, et pour un quart d'entre elles ont subi ces violences pendant plus d'un an.

Compte tenus de ces constats, Adrien Taquet insiste sur les priorités suivantes :

- Pour prévenir les violences : mieux accompagner les parents et les sensibiliser davantage, mieux informer les enfants sur les manières de se protéger et mieux les écouter, mieux former des professionnels qui sont à leur contact au quotidien.

- Pour repérer les violences : mieux faire connaître le 119, le numéro d'appel pour l'enfance en danger, et renforcer ses moyens.
- Pour prendre en charge les enfants victimes de violences : améliorer l'écoute en adaptant nos méthodes pour recueillir la parole, renforcer la communication et la coordination entre travailleurs sociaux, professionnels de santé, magistrats et membres de la police judiciaire qui prennent en charge les enfants victimes ; améliorer le suivi médical et psychologique des enfants victimes.
- Pour qu'aucun lieu n'échappe à la vigilance, vérifier systématiquement le profil des personnes amenées à travailler auprès d'enfants.

Adrien Taquet réaffirmera l'ensemble de ces priorités à l'occasion de la présentation en novembre prochain d'un plan de lutte contre les violences faites aux enfants, dans le contexte de l'anniversaire des 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Contact

sec.presse.enfance@sante.gouv.fr